



N° de résolution

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 13 JUILLET 2020

20-07-052 SÉANCE TENUE À HUIS CLOS

Le conseil de la municipalité de La Motte siège en séance ordinaire ce treizième jour de juillet de l'an deux mille vingt.

SONT PRÉSENTS :	Réjean	Richard	Maire
	Luc	St-Pierre	Conseiller (1)
	Marcel	Masse	Conseiller (2)
	Michel	Savard	Conseiller (3)
	Marcel	Bourassa	Conseiller (5)
	Karyn	Chabot	Conseillère (6)

ABSENT :	Yanick	Lacroix	Conseiller (4)
----------	--------	---------	----------------

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

CONSIDÉRANT QUE le décret numéro 2020-049 du 4 juillet 2020 concernant l'ordonnance de mesure visant à protéger la santé de la population dans la situation de la COVID-19.

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos si la distanciation sociale de 2 mètres ne peut être respectée à cause de la grandeur de la salle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Luc St-Pierre, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos.

ADOPTÉE

OUVERTURE La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur Réjean Richard, maire de La Motte.

20-07-083 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc St-Pierre, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

20-07-084 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 JUIN 2020

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Masse, appuyé par madame Karyn Chabot et unanimement résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2020, soit, et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE



DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

INTERVENTIONS DU PUBLIC

La municipalité a informé la population, via sa page Facebook, de la procédure à suivre afin de poser des questions aux membres du conseil municipal. Aucune question n'a pas été soumise à la municipalité.

INFORMATIONS AVEC DÉCISION

20-07-085 **15E CYCLO DON LA RESSOURCE**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Michel Savard, appuyé par madame Karyn Chabot et unanimement résolu, d'autoriser la Ressource ainsi que ces participants à traversé le territoire de la municipalité de La Motte dans le cadre de leur 15e cyclo-don qui aura lieu le 12 septembre prochain.

ADOPTÉE

COMPTE-RENDUS

COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE DE L'ASSEMBLÉE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Monsieur Réjean Richard, maire, fait état des dossiers discutés lors de la rencontre du mois de juin dernier.

COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE RIVIÈRE-HÉVA/LA MOTTE

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités du service de sécurité incendie Rivière-Héva/La Motte pour le mois de juin.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est ajouté.

FINANCES ET ADMINISTRATION

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois de juin 2020.

20-07-086 **APPROBATION DES COMPTE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc St-Pierre, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, que les comptes du mois de juin 2020 soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de soixante mille deux cent cinquante-huit dollars et quatorze sous. (60 258,14 \$)

Aréo-Feu	584,93 \$
Bigué et Bigué	106,73 \$
Bois Turcotte	411,63 \$
Boutique du bureau Gyva	431,15 \$
Comik Design	242,08 \$
CRSBP	645,29 \$
Desjardins sécurité financière	1 186,94 \$
Énergies Sonic RN S.E.C.	1 263,12 \$
Envirobi	2 147,05 \$



Garage Tardif	1 534,00 \$
Gestion Simon Blanchard inc.	212,82 \$
Ghislain Guay	550,00 \$
Hydro-Québec	1 284,74 \$
Imprimerie Harricana	247,20 \$
Jean-Luc Corriveau A.G.	7 146,57 \$
La Capital assurance	1 617,58 \$
Location Amos	30,08 \$
Location Lauzon Amos	55,13 \$
Loisirs et sport Abitibi-Témiscamingue	103,48 \$
M & M Nord-Ouest	274,51 \$
Master card	1 041,80 \$
Ministre du Revenu	6 435,11 \$
MRC d'Abitibi	103,94 \$
Pharmacie Jean Coutu	63,02 \$
Pneu GBM	336,77 \$
Postes Canada	62,72 \$
Protec-Nature	350,00 \$
Receveur général du Canada	2 596,82 \$
Rôle de paie	14 548,09 \$
Sanimos	1 260,22 \$
Sécuriplus	143,72 \$
Télébec	261,35 \$
UAP	1 333,00 \$
Ville d'Amos	10 840,82 \$
Zip lignes	805,73 \$
Total :	<u>60 258,14 \$</u>

ADOPTÉE

20-07-087 **RENDEZ-VOUS TECHNIQUE ADMQ - COMMENT FAIRE RESPECTER VOS RÈGLEMENTS D'URBANISME ET PROJET PRIVÉS EN ZONE AGRICOLE**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Luc St-Pierre, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu d'autoriser madame Rachel Cossette, directrice générale et monsieur Simon Trottier à s'inscrire aux webinaires - Comment faire respecter vos règlements d'urbanisme : les outils à votre disposition et développements récents et Projets privés en zone agricole : enjeux et défis pour les municipalités. Offert par l'ADMQ qui auront respectivement lieu le 9 septembre et le 22 octobre au coût de quatre-vingt-dix-neuf dollars (99 \$) chacun.

ADOPTÉE

Monsieur Réjean Richard se retire, il est 19 h 43. Monsieur Marcel Masse, maire suppléant le remplace à titre de président d'assemblée. La vérification du quorum est faite.

20-07-088 **ÉCHANGE DE TERRAIN - POINT D'EAU**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par monsieur Luc St-Pierre et unanimement résolu, d'autoriser monsieur Marcel Masse, maire suppléant et madame Rachel Cossette, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de La Motte les documents nécessaires à l'échange de propriété avec monsieur Réjean Richard pour l'installation d'un point d'eau. Soit le lot 6 341 594 contre le 4 874 064.

ADOPTÉE

Monsieur Réjean Richard réintègre la séance, il est 19 h 44 à titre de président d'assemblée.



20-07-089

PROMESSE ACHAT/VENTE - MARTIN AUDET

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Michel Savard, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, d'accepter l'offre d'achat de monsieur Martin Audet pour les lots rénovés 4 593 729, 4 593 727 et 4 593 541 - B pour une somme de vingt mille (20 000 \$) dollars, plus taxes. D'autoriser monsieur Réjean Richard, Maire ainsi que madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents nécessaires à la transaction.

ADOPTÉE

20-07-090

FONDS D'ACTION POUR LA RELANCE DES RÉGIONS - FQM

CONSIDÉRANT QUE la pandémie affecte la vitalité économique de toutes les régions du Québec et que la crise économique qui débute risque d'être l'une des pires de l'histoire moderne ;

CONSIDÉRANT QUE le rôle de l'État est essentiel pour atténuer les effets de la crise par des investissements massifs dans les infrastructures et des projets économiques structurants ;

CONSIDÉRANT QUE la nécessité de mobiliser les décideurs et les acteurs du milieu pour concevoir les mesures de relance qui répondront véritablement aux besoins et réalités du milieu et d'éviter les mesures nationales dites mur-à-mur qui obligent les promoteurs à s'adapter aux programmes et non l'inverse ;

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel que le gouvernement évite la multiplication des démarches sectorielles de ses ministères au profit d'une approche s'appuyant sur les instances en place qui ont déjà identifié les priorités de leur territoire et qui pourront associer tous les ministères dans une démarche commune et globale de relance ;

CONSIDÉRANT QUE les instances de concertation mises en place par les MRC, réunissant les préfets et les maires des principales municipalités, sont reconnues pour leur démarche de concertation des intervenants du territoire et ont déjà démontré, dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions, leur capacité à fédérer les acteurs pour la réalisation de projets ;

CONSIDÉRANT l'urgence d'agir ;

CONSIDÉRANT QUE les élus et les communautés sont prêts à se mobiliser et qu'ils ont la capacité de lancer rapidement une multitude de projets qui permettra de relancer l'économie du Québec ;

IL EST PROPOSÉ par madame Karin Chabot, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, de demander au gouvernement du Québec :

- De mettre en place un Fonds d'action pour la relance des territoires doté d'une enveloppe budgétaire suffisante et dont l'objectif sera de soutenir financièrement les initiatives provenant des municipalités, des groupes et des entreprises qui pourront contribuer à la relance économique des communautés desservies ;
- Que la présidence du comité de sélection du Fonds d'action pour la relance des territoires soit assumée conjointement par le ministre responsable de la région et le président de la table des MRC ;
- Que le comité de sélection soit formé du ministre responsable de la région et des membres de la table des MRC ;
- Que le comité de sélection puisse former un comité d'étude et de préparation des projets auquel pourront se joindre des représentants de la conférence



administrative régionale pour préparer les dossiers, faire les arbitrages nécessaires et consulter les intervenants économiques du territoire ;

- Que le Fonds d'action pour la relance des territoires s'applique sans toutes les régions du Québec, y compris les territoires des villes de Montréal et de Québec ;
- Que le fonds relève du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à qui le gouvernement a déjà confié la gestion du Fonds régions ruralité et dont les directeurs régionaux assument la coordination des conférences administratives régionales.

ADOPTÉE

20-07-091 **RÉSOLUTION EMBAUCHE ADJOINTE ADMINISTRATIVE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Savard, appuyé par madame Karyn Chabot et unanimement résolu, d'autoriser l'embauche de madame Renée Mantha à titre d'adjointe administrative à partir du 3 août prochain, suite au départ de madame Lucie Carrier. Le taux horaire de base en vigueur dans la politique salariale et une période de probation de 6 mois.

ADOPTÉE

20-07-092 **DEMANDE D'ACCÈS À L'INFORMATION - MANDAT À MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, de mandater Morency Société d'avocats afin de rédiger certaines lettres de réponse aux demandes d'accès à l'information, qui nécessite une réponse plus élaborée afin de protéger la municipalité.

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux questions du public en lien avec des sujets discutés à l'ordre du jour.

CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

20-07-093 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc St-Pierre, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, que LA SÉANCE SOIT LEVÉE.

Il est 19 h 54.

ADOPTÉE

Directrice générale
et Secrétaire-trésorière

Maire



« Je, Réjean Richard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Les résolutions votées unanimement et majoritairement n'impliquent pas le vote du maire à moins que le vote de ce dernier ne soit inscrit expressément (art. 161 et 164 du Code municipal)

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

20-07-086

20-07-087

20-07-092

Signé ce quinzième jour de juillet
de l'an deux mille vingt